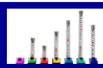


RETOUR DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INDICATEURS



Observer : la mesure du monde

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

- 1 Un facteur ou une variable,
- 2 de nature quantitative ou qualitative,
- 3 qui constitue un moyen simple et fiable
- 4 de mesurer et d'informer des changements liés à une action
- 5 ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement.

Définition de l'OCDE

Un indicateur vise à apporter une réponse claire à une question claire

1. Élément qui contribue à produire un changement ou entité qui prend plusieurs valeurs
2. Par exemple, les résultats aux examens (quantitatif) et les points de vue (qualitatif)
3. Robustesse et lisibilité construisent la confiance et font des indicateurs des points d'appui
4. Effet propre d'une action, c'est-à-dire les changements qui lui sont imputables
5. Performance de l'établissement au regard de son contexte, de ce qui s'impose à lui

Conseil d'évaluation de l'École

Tous les indicateurs de pilotage que l'on trouve sur ARCHIPEL (ex APAE) sont évidemment importants et tous les chefs d'établissement ont l'obligation de les remonter. Parmi eux nous retiendrons plus particulièrement :

- Les CSP
- L'IPS
- L'écart type
- Le pourcentage de boursiers avec leur distribution selon les échelons
- Taux d'accès aux examens et la plus-value des établissements (IVAC et IVAL)

L'objectif de notre groupe fixé par le CNEC : proposer 5 premiers indicateurs mesurables objectivement qui devront être remontés rapidement par les établissements du réseau et *qui permettront de fonder une politique de mixité sociale et scolaire dans l'enseignement catholique et de communiquer sur des éléments tangibles.*

La définition de ces premiers indicateurs nationaux nécessite donc que leur compréhension ne prête pas à ambiguïté de la part des chefs d'établissement et que leur recension soit rapidement réalisable (ce qui induit une disponibilité de l'information) et exploitable pour mesurer la mixité scolaire.

Nous proposons ainsi de :

(Nous présentons les indicateurs au regard des intentions poursuivies)

1. Mesurer le nombre et le type de dispositifs proposés pour prendre en compte la mixité scolaire :
Indicateurs :
 - Pourcentages d'élèves relevant de dispositifs d'accompagnement particuliers : PPRE, PAP, PPS, MNA, allophones, vacances apprenantes ou stage de réussite.
 - Nombre d'élèves bénéficiant d'une AESH.

2. Mesurer la réalité d'une continuité de parcours au sein d'un ensemble scolaire et au sein du réseau :
Indicateurs :
 - Taux de passage de la maternelle à l'élémentaire dans l'ensemble scolaire et dans le réseau ;
 - Taux de passage de l'élémentaire au collège dans l'ensemble scolaire et dans le réseau ;
 - Taux de passage du collège au lycée dans l'ensemble scolaire et dans le réseau ;

3. Mesurer la répartition des orientations entre voie générale, voie technologique et voie professionnelle :
Indicateurs :
 - Répartition des élèves entre voies générale, technologique ou professionnelle en fin de 3^e
 - Répartition des élèves entre voies générale, technologique ou professionnelle en fin de 2nde

4. Mesurer la marge de manœuvre des établissements au moment des inscriptions :
Indicateurs :
Par niveau :
 - Nombre d'élèves
 - Nombre d'élèves venant du réseau de l'EC
 - Nombre d'élèves venant de l'extérieur
 - Nombre de demandes d'inscription